

Le Ressources Infos-Doc

La lettre bimensuelle du Pôle Ressources
de Paris
N° 385 -21 octobre 2019



Au sommaire

L'Actualité (en page 2)

- Mise en place de la plateforme « Mon compte de formation »
- La stratégie pour la protection de l'enfance
- Des outils pour développer l'informatisation des structures médico-sociales
- Informations du Sénat

Les études (en page 3)

- Où en est le télétravail en France ?
- Evaluation du congé parental d'éducation et de la prestation partagée d'éducation de l'enfant
- L'évaluation du dispositif d'accueil pour enfants et adultes handicapés gérés par l'association Le silence des justes

En direct du territoire parisien (en page 4)

Au Fil des revues (en page 5)

- Petite enfance. Pas de bébés en boîte
- Microstructures. Chacun cherche sa place
- Appels à projets : une logique en perte de sens ?
- Place et rôles des chefs de service dans les dispositifs dits inclusifs : états des lieux des scénarios prospectifs
- Comment manager aujourd'hui ?
- A l'aube de la paternité. Une revue du vécu des pères pendant la période prénatale

Les agendas (en page 6)

Le centre de ressources documentaires (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

Lundi de 9H30 à 17H00

Mardi de 14H00 à 17H00

Mercredi de 9H30 à 17H30

Jeudi de 9H30 à 16 H

Fermé le vendredi.

Tél : 01.53.34.34.13 (deuxième étage)

Attention : Le mardi de 9H30 à 13 H à la MDLF
au 47 rue Archereau 75019 Paris

Contact : Agnès HERVE-CAHU

Documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Le CIO (Paris)

9 Cour des Petites Ecuries- 75010 Paris

est ouvert :

le lundi de 9H30 à 17H30

le mardi de 9H30 à 12H30

le mercredi de 9H30 à 18H00

Tél : 01.48.01.87.75 (3 ème étage)

Contact : Fanny LEFRANCOIS

orientation@olgaspitzer.asso.fr

Les nouvelles d'Olga

Retrouvez la newsletter de la maison des Liens familiaux . Les numéros sont en ligne sur : <https://maisondesliensfamiliaux.fr/>



Pour s'abonner à la lettre BIMENSUELLE : documentation75@olgaspitzer.asso.fr

Actualités...

CPF : Mise en place de la nouvelle plateforme "Mon Compte Formation" le 21 novembre 2019

Evolution du système d'information du CPF (SI-CPF) en vue de la mise en place de la nouvelle plateforme « Mon Compte Formation », abondements et alimentation supplémentaire du CPF : un décret et un arrêté apportent des précisions sur ces trois points.

Cette plateforme comprendra à la fois le site et l'application « Mon Compte Formation ». Un décret du 11 octobre, publié au Journal officiel du 13 octobre, procède aux évolutions du traitement des données relatif au CPF (SI-CPF) et à ses modalités de mise en œuvre rendues nécessaires par la mise en place de la nouvelle plateforme.

Source : Décret n° 2019-1049 du 11 octobre 2019 portant modification du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Système d'information du compte personnel de formation » (Jo du 13 octobre 2019) et [Arrêté du 11 octobre 2019 relatif à la mise en œuvre du traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Système d'information du compte personnel de formation »](#) (Jo du 13 octobre 2019)

La stratégie pour la protection de l'enfance d'Adrien Taquet

Le secrétaire d'Etat a dévoilé, le 14 octobre 2019, sa "stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance" pour 2020-2022. Ses nombreuses mesures, plus ou moins concrètes, doivent en partie être mises en œuvre par contractualisation avec les départements.

La stratégie :

- A°) Accélérer le virage de la prévention en protection de l'enfance
- B°) Faire des enfants protégés des enfants comme les autres.
- C°) Ecouter d'avantage les enfants protégés pour changer le regard de la société

Source : Ministère des Solidarités et de la Santé :

Le **dossier de presse** : (44 pages) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_-_strategie_nationale_de_prevention_et_protection_de_l_enfance_vf.pdf

Le **communiqué de presse** du 14 octobre 2019 <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/adrien-taquet-presente-la-strategie-de-prevention-et-de-protection-de-l-enfance>
[Le communiqué](#)

STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE. Agir !

La CNAPE salue la volonté opérationnelle de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance dévoilée par Adrien Taquet. Les mesures s'accordent, pour la plupart, avec les positions défendues par la fédération. De longue date, la CNAPE plaide pour l'essor de la prévention dans tous les domaines et tous les temps de l'enfant, et prône la diversification des réponses afin que les besoins des enfants et des familles soient mieux pris en compte.

Source : le communiqué de presse de la CNAPE du 15 octobre 2015 https://www.cnape.fr/documents/cnape_cp_-_strategie-nationale-de-prevention-et-de-protection-de-lenfance/

Des outils pour développer l'informatisation des structures médico-sociales

L'Anap (Appui-santé et médico-social) diffuse, à destination des directeurs de structures médico-sociales, un **Kit SI d'outils pour le directeur d'une structure médico-sociale**, visant à promouvoir la mise en place d'un système d'information dans leur établissement ou service.

Source : <https://www.anap.fr/ressources/outils/detail/actualites/kit-si-pour-le-directeur-dune-structure-medico-sociale/>

Informations du Sénat :

Proposition de loi visant à agir contre les violences faites aux femmes

Texte transmis au Sénat le 15 octobre 2019

Lire le dossier ▶

Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, relative aux enfants franco-japonais privés de tout lien avec leur parent français à la suite d'un enlèvement parental

Texte de M. Richard YUNG et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 8 octobre 2019

Lire le dossier ▶

Proposition de loi tendant à renforcer l'effectivité du droit au changement d'assurance emprunteur

Texte de la commission numéro 59 déposé le 16 octobre 2019

Lire le dossier ▶

Les études ...

Étude : où en est le télétravail en France ?

Aujourd'hui, 29% des salariés français déclarent télétravailler, chiffre en hausse de 4 points depuis 2017 ! Depuis les ordonnances Macron simplifiant son recours, le télétravail gagne du terrain. Mais derrière cette démocratisation progressive du télétravail se cache un phénomène complexe qui explique la persistance de certaines réticences et implique l'orchestration de solutions managériales adaptées.

Marginale la pratique du télétravail en France ? De moins en moins d'après les résultats de notre deuxième étude sur ce nouveau mode de travail[1]. Longtemps à la traîne par rapport à nos voisins scandinaves, la France serait en passe de rattraper son retard. Avec un nombre croissant de salariés et d'entreprises qui le pratiquent, le télétravail connaît un véritable essor. Une augmentation en partie liée à la hausse de la pratique contractualisée du télétravail (+50% par rapport à 2017). Mais cette institutionnalisation progressive n'est toutefois pas assez significative pour contre balancer le modèle dominant : le télétravail informel beaucoup plus pratiqué (21% des salariés vs 19 % en 2017) (22% d'entreprises vs 18% en 2017).

Le télétravail reste également ponctuel avec en moyenne 7 jours par mois passés en télétravail ce qui est proche de la durée idéale perçue par les salariés (6,7 jours). Et ce malgré sa forte attractivité. [présentation de l'éditeur]

Source : Etude Malakoff Médéric, Télétravail. Regards croisés salariés et dirigeants, 19 février 2019 :

<http://www.lecomptoirmm.com/management-rh/le-teletravail-au-coeur-de-la-revolution-managériale/>

Evaluation du congé parental d'éducation et de la « prestation partagée d'éducation de l'enfant »

Le congé parental d'éducation permet, depuis 1977, la suspension du contrat de travail – ou un passage à temps partiel - pour le parent qui le souhaite afin d'être présent auprès de son enfant durant tout ou partie de ses trois premières années. La « prestation partagée d'éducation de l'enfant » (PreParE), mise en place en 2014, est une prestation familiale sans condition de ressources, conçue pour indemniser le congé parental ; sa durée de versement dépendant du partage du congé entre les deux parents.

L'IGAS a dressé un bilan de cette prestation au regard des objectifs qui étaient poursuivis, à savoir : prévenir un éloignement durable du marché du travail des femmes et impliquer davantage les pères dans la mobilisation du congé parental, tout en maîtrisant la dépense correspondante. Il ressort de l'évaluation que les défauts et limites identifiés avant la réforme de 2014 ont persisté, notamment son faible succès auprès des pères.

A la lumière de ces observations et des réformes conduites dans d'autres pays européens sur ce sujet, le rapport formule des propositions visant à redéfinir un congé parental plus court mais mieux indemnisé, recentré sur ses objectifs propres, afin de mieux répondre aux besoins des très jeunes enfants et de leurs parents, et de faire progresser la conciliation entre engagements familiaux et professionnels ainsi que l'égalité entre les femmes et les hommes à cet égard.

Si certaines mesures d'adaptation et de simplification sont d'application rapide, ce projet ambitieux s'inscrirait dans un calendrier de moyen terme. [présentation de l'éditeur]

Source : G.Auzel, E.Rance et F.Remay (IGAS), 25 septembre 2019 <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article742>

Évaluation du dispositif d'accueil pour enfants et adultes handicapés géré par l'association 'Le Silence des justes

L'association 'Le silence des justes' [cf : film Hors normes] prend en charge, à Paris et en Seine Saint-Denis, des enfants et des adultes avec des troubles autistiques lourds. 79 personnes sont accueillies dans quatre accueils de jour et 13 lieux de vie en appartement, en 2019. Elle emploie environ 200 salariés.

Depuis sa création en 1996, l'association s'est développée en répondant à des situations individuelles complexes et avec la reconnaissance d'équipes hospitalières, de juges pour enfants et de familles, mais en s'affranchissant de l'obligation d'une autorisation administrative qui est prévue par la loi et qui est une disposition protectrice pour les personnes vulnérables accueillies dans des structures médico-sociales. De fait, l'association a développé la plus grande partie de son activité hors autorisation, sur la base de placements directs prononcés par des juges pour enfants avec l'accord des parents. L'association bénéficie de financements publics conséquents, apportés par l'agence régionale de santé et par les départements d'où sont issues les personnes prises en charge.

À la suite de dysfonctionnements constatés et d'une inspection de l'agence régionale de santé Île-de-France et du département de Seine Saint-Denis en 2016, l'IGAS avait réalisé une première mission en 2017. Celle-ci avait pris acte des avis positifs formulés par les acteurs compétents sur le mode de prise en charge, original et très individualisé, mis en œuvre, dans un contexte de carence de solutions alternatives adaptées à la situation de ces personnes ; elle avait aussi souligné les risques juridiques et financiers soulevés par le fonctionnement de l'association et par son mode de relations avec les autorités publiques chargées d'organiser l'offre médico-sociale et de la financer.[présentation de l'éditeur]

Source : Rapports IGAS à consulter- télécharger : <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article731>

En direct du territoire parisien !

Mairie du 6e : Forum de l'emploi et de la formation

Organisé en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission locale de Paris, la Région Ile de France et l'APEC
Au programme : Conférences, ateliers, offres d'emploi, entretiens...

Date : Mercredi 6 novembre 2019 de 9h à 18h30

Lieu : 78, rue Bonaparte 6e

Entrée libre

Renseignements sur paris.fr

Consulter l'affiche



2^e édition du Salon du 1^{er} Roman à Paris

Cet événement sera l'occasion pour les auteurs de rencontrer les lecteurs et de leur faire découvrir leur univers.

Date : samedi 16 novembre 2019

Lieu : Mairie du 6^e (salle des mariages) – 78, rue Bonaparte

Toutes les informations sur paris.fr



Association Repi 2000 : Stage jeunes de théâtre-forum

« Relations filles-garçons - Stéréotypes et préjugés » Organisé en coopération avec le Centre Social 13 Pour Tous, Le Point Information Jeunesse, Le Centre Paris Anim' Poterne des Peupliers et la Compagnie À L'AFFÛT

Date : du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019

Lieu : Centre Paris Anim' Poterne des Peupliers – 1, rue Gouthière 13e

Informations et inscriptions : Monica de 13 pour Tous au 01 53 79 92 63

Pascale de REPI 2000 au 01 45 83 20 38 -Sarah du PIJ Poterne au 06 23 12 73 88



Centre Paris Anim' Angel Parra :

Lieu : 181/183, rue Vercingétorix 14^e

Ateliers jeunes 13/25 ans d'éducation à l'image

Les 3 ateliers sont organisés par la DJS et animés par l'association Civic Fab. Ils visent à stimuler l'esprit critique en engageant les jeunes dans une démarche créative centrée sur la vidéo

Date : 29 et 30 octobre 2019

Matinée de sensibilisation/formation au harcèlement et aux agressions sexistes et sexuelles

Date : jeudi 7 novembre 2019 à 10h00

Confirmer votre présence par mail

Journée interprofessionnelle « L'enfant : l'oublié des violences dans le couple - Comprendre, Repérer et agir »

Lundi 25 novembre 2019 à Paris de 8h30 à 14h

Organisée à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, par le collectif Prévenir et Protéger, dont le CIDFF de Paris fait partie

Lieu : Mairie du 10^e – 72, rue du Faubourg Saint-Martin

Contacts : Isabelle CHEBAT, Coordinatrice du Collectif i.chebat1@gmail.com

Ou Olivia TABASTE, Directrice du CIDFF de Paris otabaste@cidffdeparis.fr

Conférence-débat « L'excision dans la balance »

Mercredi 27 novembre 2019 à Paris à 19h30

Cette conférence-débat s'adresse aussi bien aux personnes exerçant une activité professionnelle dans les secteurs de la justice, la santé, l'éducation, l'enfance ou le social, qu'à toutes et tous

Lieu : Mairie du 3^e – 2, rue Eugène Spuller

Plus d'informations [ICI](#)

Au fil des revues...

Petite enfance . Pas de bébés en boîte Lien social n° 1258 du 1 au 14 octobre
2019 pages 16 à 22.

D'ici à février 2020, le gouvernement réformera les modes d'accueil de la petite enfance par ordonnance. Son objectif affiché : simplifier leurs normes, garantir un accompagnement de qualité et favoriser le développement de l'offre. Si les professionnels saluent les avancées, certaines mesures les inquiètent. [présentation de l'éditeur]

Microstructures. Chacun cherche sa place Lien social n° 1258 du 1 au 14 octobre 2019 pages 23 à 25.

Pour répondre aux besoins des mineurs désignés comme « incasables », des microstructures ont vu le jour au début de la décennie 2010. Concilier le dedans et le dehors est le crédo des accueils éducatifs et thérapeutiques parisiens, une expérimentation qui vient d'être pérennisée.

Exemple de l'AETP de la fondation La vie aux grand air/Priorité enfance à Paris. [présentation de l'éditeur]

Appels à projets : une logique en perte de sens ? Actualités sociales hebdomadaires n° 3121-3122 du 26 juillet 2019 pages 24 à 28.

Dix ans après la loi « hôpital, patients, santé et territoires » dite loi « HPST », les mesures dérogoires à la logique d'appels à projets se multiplient. Est-ce le signe que cette procédure n'est désormais plus adaptée aux besoins de transformation de l'offre médico-sociale ? [présentation de l'éditeur]

Place et rôles des chefs de service dans les dispositifs dits inclusifs : état des lieux et scénarios prospectifs Les cahiers de l'Actif n° 518-519 juillet-août 2019 208 pages

Depuis plusieurs années, les politiques publiques tentent de définir les principes d'une société inclusive. En l'espèce, le projet « inclusif » considère la personne accompagnée comme moteur de sa propre vie au sein d'une collectivité, quelle qu'elle soit. Dans cette conception, les potentialités des personnes sont au cœur d'une action sociale centrée sur une adaptation de l'environnement à tous les citoyens et non l'inverse....Des dispositifs dits inclusifs sont d'ores et déjà en place : quels sont ils ? Quel rôle jouent les chefs de service dans leur mise en place/leur pilotage, et comment ces dispositifs sont-ils articulés aux dispositifs de participation des usagers, normalement mis en place depuis longtemps, ainsi qu'aux divers projets portés par les ESSMS (projet personnalisé/individualisé, projet d'établissements ou de service, projet associatifs, etc) ? [présentation de l'éditeur]

Comment manager aujourd'hui ? Sciences humaines n°319 novembre 2019 pages 28 à 51

Le monde du travail est à la croisée d'au moins deux évolutions majeures : l'essor d'un libéralisme économique et culturel, et celui de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les managers se retrouvent dès lors en proie à des injonctions contradictoires. Peut-on diriger avec humanité dans un environnement plus compétitif et débridé ? Comment construire des relations professionnelles au long cours (« fidéliser les cadres ») dans un contexte de mobilité accrue ? Peut-on se projeter dans l'avenir, anticiper des besoins de formation par exemple, quand l'horizon paraît toujours plus incertain ? Si les sciences humaines classiques établissent un diagnostic – parfois sévère – des problèmes contemporains du management, les sciences de gestion et la sociologie des organisations sont davantage portées vers leur résolution. Sans prétendre à l'exhaustivité, ce dossier a vocation à montrer que l'alliance des unes et des autres permettrait de repenser un management à la hauteur de ces enjeux. [présentation de l'éditeur]

Boiteau Caroline, Apter Gisèle, Devouche Emmanuel, « À l'aube de la paternité... Une revue du vécu des pères pendant la période périnatale », *Devenir*, 2019/3 (Vol. 31), p. 249-264. DOI : 10.3917/dev.193.0249

URL : <https://www.cairn.info/revue-devenir-2019-3-page-249.htm>

Le présent article propose une synthèse de recherches, méta-analyses, revues de littérature et ouvrages publiés au cours de la dernière décennie, relatifs au vécu des pères pendant la période périnatale. Il aborde comment le père d'aujourd'hui vit la grossesse et l'accouchement, et propose des pistes de réflexion. Il montre l'importance du soutien des conjointes et des professionnels de santé pour le bien-être des pères, et la nécessité de mettre en place des dispositifs adaptés et spécialement dédiés aux pères afin de les intégrer pleinement durant la prise en charge de leur conjointe et favoriser ainsi leur accès à la paternité. [présentation de l'éditeur]

Agendas...

Hors normes. Un film

Un Long métrage de [Olivier Nakache](#), [Éric Toledano](#)

Produit par [SPLENDIDO Quad Cinéma \(Yume - Quad Films\)](#), [Ten Films](#)

Sortie en France : **23/10/2019**

Synopsis

Bruno et Malik vivent depuis 20 ans dans un monde à part, celui des enfants et adolescents autistes. Au sein de leurs deux associations respectives, ils forment des jeunes issus des quartiers difficiles pour encadrer ces cas qualifiés "d'hyper complexes". Une alliance hors du commun pour des personnalités hors normes. : l'histoire vraie de deux éducateurs d'une association juive venant en aide aux enfants autistes ne trouvant pas de structures pour les prendre en charge autrement que par traitement médicamenteux, l'association « **Le Silence des Justes** », et **Le Relais IDF** (Paris 18).

Citation extraite du média social Hors normes : quand l'autisme crève l'écran :

« Tout le monde a encore en mémoire l'éblouissant Intouchables. Dans quelques jours, ses deux réalisateurs sortent un nouveau film Hors normes qui plonge dans les réalités de l'autisme. Aperçu de cette comédie particulièrement réussie et rencontre avec Olivier Nakache, l'un des réalisateurs.

« Il y a ceux qui ne vous regardent plus et puis il y a les autres. Et croyez-moi, ils ne sont pas nombreux. » Interprétée par une magistrale Hélène Vincent, la mère d'un adulte autiste raconte l'isolement et la détresse de moult parents. »



Du côté d'Olga

Espace Famille Médiation, de l'association Olga Spitzer, a été créé en 1999, le moment est venu de fêter ses 20 ans !

Nous vous invitons à nous retrouver autour d'une **création théâtrale de la « Soif Compagnie »**, **le mercredi 20 novembre à 18h30, au Théâtre Douze** (6 avenue Maurice Ravel, Paris 12^{ème}).

Nous vous accueillerons **dès 18h**, et à l'issue de la représentation, nous aurons l'occasion d'échanger ensemble autour d'un pot convivial !

Invitation aux professionnels et familles qui pourraient être intéressés !

A destination des familles, sur inscription au 01 43 07 97 34 ou par mail à espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr

ESPACE FAMILLE MEDIATION fête ses 20 ans et met la médiation familiale à l'honneur au Théâtre Douze (Paris 12ème)

INVITATION



ESPACE FAMILLE MEDIATION de l'association Olga Spitzer fête ses **20 ans** ! Nous avons le plaisir de vous inviter à une création théâtrale de la «Soif Compagnie» :

le Mercredi 20 novembre 2019 à 18h30
au Théâtre Douze, 6 avenue Maurice Ravel, Paris 12ème

L'équipe d'EFM vous accueillera dès 18h en présence de :

- Michel Morin, Président de l'association Olga Spitzer
- Marie Lewis, Directrice d'EFM de 2001 à 2018
- Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12ème arrondissement (sous réserve)

Nous clôturerons la soirée autour d'un verre à l'issue de la représentation !

Réponse souhaitée avant le 15 novembre 2019 au 01.43.07.97.34 ou par mail à espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr